

**Document généré le jeudi 27 mars 2025 à 14:24**

Diffusion Internet	Version Transmis	Publication	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale				

Diffusion Presse	Version	Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
BOAMP	Intégrale	27/03/25 à 11h55		2/3	25-34641	
JOUE	Intégrale	27/03/25 à 11h55		2/3		

**Service : CPJ****Référents : Elodie CAGNET****Classification CPV :**Principale : **18100000** - Vêtements professionnels, vêtements de travail spéciaux et accessoires

## AVIS DE PUBLICITE

**VILLE DE L'ISLE SUR LA SORGUE**

M. Pierre GONZALVEZ - Monsieur le Maire

Hôtel de Ville

service de la commande publique

rue Carnot

BP 50038 - 84800 L'Isle sur la Sorgue

Tél : 04 90 38 96 50

SIRET 21840054700012

 [Correspondre avec l'Acheteur](#)**CCAS**

387, avenue Napoléon Bonaparte

84800 L'ISLE SUR LA SORGUE

Tél : 04 90 38 07 86

[d.mainard@islesurlasorgue.fr](mailto:d.mainard@islesurlasorgue.fr)

L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Durée : 12 mois

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

Le marché fait l'objet d'une procédure conjointe.

<b>Objet</b>	<b>Achat de fourniture de vêtements de travail et d'équipements de protection individuelle pour les agents de la commune de l'Isle sur la Sorgue et du CCAS</b>
<b>Référence</b>	AO25-02
<b>Type de marché</b>	Fournitures
<b>Mode</b>	Procédure ouverte
<b>Code NUTS</b>	FRL06
<b>Lieu principal de livraison</b>	Services municipaux et CCAS 84800 L'isle-sur-la-sorgue
<b>Description</b>	Achat de fourniture de vêtements de travail et d'équipements de protection individuelle pour les agents de la commune de l'Isle sur la Sorgue et du CCAS La procédure de passation utilisée est l'appel d'offres ouvert, soumise aux

dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du code de la commande publique.

L'accord-cadre sans montant minimum et avec montant maximum annuel propre à chaque lot, est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du code de la commande publique. Il sera exécuté par l'émission de bons de commande. Chaque lot sera attribué à un seul opérateur économique. Le montant maximum annuel des prestations pour le lot n°1 est fixé à 45 000 € HT (soit 180 000 € HT sur 4 ans). Le montant maximum annuel des prestations pour le lot n°2 est fixé à 35 000 € HT (soit 140 000 € HT pour 4 ans). Le montant maximum annuel des prestations pour le lot n°3 est fixé à 30 000 € HT (soit 120 000 € HT pour 4 ans).

Le coordonnateur du groupement de commandes est la ville de l'Isle sur la Sorgue (convention de groupement approuvée par le conseil municipal par délibération n°21-017 du 16/02/2021, signée et parvenue en Préfecture le 18/02/2021).

**Code CPV principal** **18100000** - Vêtements professionnels, vêtements de travail spéciaux et accessoires

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui

**Forme**

Division en lots : Oui

Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire : 3

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer des marchés combinant les lots ou groupes de lots suivants :

Chaque lot sera attribué à un seul opérateur économique.

Les candidats ont la possibilité de soumettre des offres pour tous les lots. Le nombre de lot qui pourra être attribué à un même soumissionnaire n'est pas limité.

<b>Lots</b>	<b>Libellé</b>	<b>Estimé € HT</b>	<b>CPV</b>
N° 01	Vêtements de travail Description : Vêtements de travail - La valeur estimée du DQE est fixée à 30 000 € HT Durée du marché : 12 mois. Acceptation des variantes : Non Options : Oui Le marché est reconductible 3 fois. Reconductions : Oui L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois à compter du 16 août 2025 ou de sa date de notification si celle-ci est postérieure. Il est renouvelable 3 fois par reconduction tacite par une période de 12 mois lors de chaque reconduction. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues est de 48 mois.	30 000	<b>18100000</b>
N° 02	Vêtements haute visibilité et équipements de protection individuelle Description : Vêtements haute visibilité et équipements de protection individuelle - La valeur estimée du DQE est fixée à 23 000 € HT Durée du marché : 12 mois. Acceptation des variantes : Non Options : Oui Le marché est reconductible 3 fois. Reconductions : Oui L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois à compter du 16 août 2025 ou de sa date de notification si celle-ci est postérieure. Il est renouvelable 3 fois par reconduction tacite par une période	23 000	<b>18143000</b>

de 12 mois lors de chaque reconduction. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues est de 48 mois.

N° 03

Vêtements, chaussures et EPI pour les agents de la Police Municipale

21 000 35811200

Description : Vêtements, chaussures et EPI pour les agents de la Police Municipale - La valeur estimée du DQE est fixée à 21 000 € HT

Durée du marché : 12 mois.

Acceptation des variantes : Non

Options : Oui

Le marché est reconductible 3 fois.

Reconductions : Oui

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois à compter du 16 août 2025 ou de sa date de notification si celle-ci est postérieure.

Il est renouvelable 3 fois par reconduction tacite par une période de 12 mois lors de chaque reconduction. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues est de 48 mois.

#### Conditions relatives au contrat

##### Autres conditions

Conditions particulières d'exécution :

L'exécution des prestations débute à compter du 16 août 2025 ou de la date de notification si elle est postérieure.

Aucune clause de garantie financière prévue.

Pour les 3 lots, les prix sont fermes la première année puis révisables annuellement selon les dispositions de l'article 5.2 du Cahier des Clauses Administratives Particulières.

Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur.

La consultation comporte des conditions d'exécution à caractère environnemental détaillées au cahier des charges.

#### Conditions de participation

##### Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

###### Lot n° 01 : Vêtements de travail

##### Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

cf. article 5.1 du règlement de la consultation

##### Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

cf. article 5.1 du règlement de la consultation

##### Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

cf. article 5.1 du règlement de la consultation

###### Lot n° 02 : Vêtements haute visibilité et équipements de protection individuelle

##### Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

cf. article 5.1 du règlement de la consultation

##### Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des

informations et documents requis :  
cf. article 5.1 du règlement de la consultation

**Référence professionnelle et capacité technique :**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :  
cf. article 5.1 du règlement de la consultation

**Lot n° 03 : Vêtements, chaussures et EPI pour les agents de la Police Municipale**

**Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions :  
cf. article 5.1 du règlement de la consultation

**Capacité économique et financière :**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :  
cf. article 5.1 du règlement de la consultation

**Référence professionnelle et capacité technique :**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :  
cf. article 5.1 du règlement de la consultation

**Marché réservé :** Non

**Critères d'attribution**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

**Renseignements**

Correspondre avec l'Acheteur

**Documents**

- Règlement de consultation
- Dossier de Consultation des Entreprises

**Offres**

Remise des offres le **29/04/25 à 12h00** au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : **4 mois** , à compter de la date limite de réception des offres.

Modalités d'ouverture des offres :

Date : le 29/04/25 à 12h00

Lieu : Mairie de l'Isle sur la Sorgue

**Dépôt**

- Déposer un Pli dématérialisé

**Renseignements complémentaires**

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Aucune forme de groupement n'est imposée par l'acheteur. Mais en cas de groupement conjoint le mandataire doit être solidaire, et ce en raison de la nécessaire continuité technique, administrative et financière de la fourniture objet du présent marché.

L'accès aux documents de la consultation (DCE) est gratuit, complet, direct et sans restriction sur le site : <http://www.marches-publics.info>. L'intégralité des documents se trouve sur le profil d'acheteur. Aucune demande d'envoi du DCE sur support physique électronique n'est autorisée.

L'ensemble des documents à fournir pour la candidature et l'offre est détaillé à l'article 5.1 du règlement de consultation.

Transmission électronique obligatoire. La transmission dématérialisée est effectuée via le profil acheteur suivant : <http://www.marches-publics.info>.

Seront recevables, les candidatures présentant des garanties techniques et financières suffisantes.

Les critères de jugement des offres sont indiqués à l'article 7.2 du Règlement de la Consultation.

Dans le cadre de ce marché, un groupement de commandes a été constitué, composé de la Commune de L'Isle-sur-la-Sorgue (désignée coordonnateur du groupement) et du Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS) de L'Isle sur la Sorgue. La prestation sera financée selon les modalités suivantes :

Financement sur le budget Ville de la Commune de L'Isle sur la Sorgue, du SPIC Funéraire et du CCAS.

Les plis comme les échantillons obligatoires devront parvenir à destination avant la date et l'heure limite de réception des offres le mardi 29 avril 2025 à 12h00. La fourniture des échantillons est à la charge du candidat. En cas d'échantillons manquants l'offre sera déclarée irrégulière et ne sera pas analysée. Les modalités d'envoi sont détaillées à l'article 5.2 du règlement de la consultation.

Marché périodique :

Oui

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

**Recours**

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Nîmes

16 avenue Feuchères

CS 88010

30941 Nîmes Cedex 09

Tél : 04 66 27 37 00 - Fax : 04 66 36 27 86

[greffe.ta-nimes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-nimes@juradm.fr)

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

L'introduction des recours se fait en application du décret 2009-1456 du 27 novembre 2009 relatif aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique et en référence aux articles du code de justice administrative :

Référé pré contractuel : à introduire dès la connaissance de l'attributaire du marché et avant la signature du marché

Référé suspension : à introduire avant la signature du marché

Référé contractuel : au plus tard le 31ème jour suivant la date de publication de l'avis d'attribution

Recours de pleine juridiction (Arrêt Tarn et Garonne) : à introduire 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées (parution de l'avis d'attribution du marché)

Recours en excès de pouvoir : à introduire 2 mois à compter de la date de notification de la décision ou de l'acte attaqué

Envoi le 27/03/25 à la publication

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 27/03/25 à 11h55

Marches-Publics.info V9.7